MASCARA

Virée dans les salles d'examen du centre de détention

C'est une première à Mascara, la presse a été conviée à se rendre dans les salles d'examen du centre de détention pour les détenus ayant suivi des cours par correspondance.

Ceux-ci se sont déroulés les 20 et 21 mai. Nous arrivons aux portes du centre de rééducation où nous sommes attendus. Après les formalités d'usage, le sous-directeur, M. Mokhtari, nous reçoit dans son bureau. Au passage, les gardiens qui n'ont pas l'habitude de voir ce genre de visiteurs nous saluent. Ces examens devraient sanctionner la scolarité par correspondance pour plusieurs niveaux, de la première année moyenne à la troisième année secondaire, et ce, pour tous les détenus sans exception. Ils sont 80 à composer dont 2 femmes. Nous effectuions une virée dans les quatre salles où ont eu lieu les épreuves. Les candidats portent des blouses blanches et nous sommes impressionné par leur jeune âge.

L'exiguïté des salles est manifeste. D'ailleurs, même la bibliothèque a été aménagée pour la circonstance. Un gardien nous approche et fait état du bon déroulement des épreuves. La presse aura fait l'événement. La responsable de la réinsertion qui semble s'investir dans sa tâche nous entretiendra de ce qui est prodigué en termes de formation pour les pensionnaires des lieux. Elle nous apprend que la bibliothèque compte 1 700 ouvrages. Côté formation, 8 à 9 sections ont été ouvertes et les enseignants du CFPA l'assurent sur les lieux. Ceci va de l'informatique au bâtiment en passant par la couture, l'électricité, la coiffure et la cuisine.

Ce sont des promotions qui sortent tous les cinq mois. Bientôt auront également lieu les examens pour l'accès à la première année à l'UFC. Concernant les examens de fin d'année, 68 candidats au BEM et 17 au bac, ils se dérouleront à la cour de Mascara qui est un centre de déroulement des épreuves. Il convient de signaler que pour le BEM, ceux de la cour de Tiaret viendront composer ici. Cette journée aura été une première porte entrouverte sur le centre de rééducation de Mascara.

M. Meddeber

Commémoration du 125e anniversaire de la mort de l'émir Abdelkader à Aouf

Le 23 mai 1883 s'éteignait celui qui naquit à El Guelma et se verra dès son jeune âge confiée par son père Mahieddine, la responsabilité de mener la résistance contre l'occupant français. La commémoration et le recueillement auront d'abord lieu au pied de Sejrart El Derdara, à Ghriss ou lieu de la première moubaâya de l'émir Abdelkader. C'est la qu'a eu lieu le premier acte d'allégeance des tribus de la région. C'est un pan de l'histoire de la résistance algérienne, un symbole, là où avait commencé le parcours de celui qui sera le fondateur de l'Etat algérien, un combattant et un homme de savoir. Sa réputation et sa personnalité dépasseront les frontières et inspireront le respect même des adversaires qu'il avait combattus. Il deviendra un homme universel comme l'attestent les témoignages faits à travers le monde. Ce grand homme fut aussi un humaniste, et c'est grâce à lui de nombreux chrétiens seront lors de son séjour en Syrie épargnés des massacres. Il aura droit à une grande reconnaissance. Les jeunes Américains nous surprendront par leur désir d'en savoir davantage sur la personnalité de l'émir Abdelkader, c'était dans les années 1980.

Lors de cette journée commémorative, nous nous rendrons à Ouzaâlal, dans la commune de Aouf, où les habitants qui ont déserté les lieux ont du mal à revenir. Là aussi, nous revisiterons l'histoire à travers celui qui fut désigné kadhi parmi tant d'autres par l'émir Abdelkader en ce mois de ramadan de 1832. Ici siégeait ce même kadhi, en l'occurence Hanifi Hamadouche, qui statuait sur les affaires religieuses pénales ou sur les litiges fonciers.

A Oujaâlal, était présent l'un des descendants du kadhi de l'émir Abdelkader et ce n'est que récemment que fut mis à jour ce document de désignation de Hamadouche Hanifi, comme kadhi.

M. M.

BOUMERDÈS

L'APW planche sur la saison estivale 2008

L'Assemblée populaire de la wilaya de Boumerdès a programmé, pour le 25 de ce mois, une session extraordinaire et a inscrit deux points à l'ordre du jour. Il s'agit de l'étude et de l'approbation de deux PDAU (Ammal et Tidjelabine) et de la saison estivale (ou saison touristique).

En dépit du retard mis pour installer le nouveau wali, le président Si-Youcef Mokhtar tient à cette réunion.

Ce qui l'intéresse au plus haut point est le tourisme. «Tenir cette réunion signifie notre soutien au secteur du tourisme qui représente, avec l'agriculture, l'avenir économique de notre région», nous dit-il. Par ailleurs, le président de l'APW a constaté que dès l'installation de la commission chargée de ce dossier, qui a été suivie de plusieurs sorties des élus sur le terrain, les autorités locales se sont intéressées davantage à la prise en charge des préparatifs de cette saison. Ainsi, les responsables dans divers services se sont mieux mobilisés pour assurer les commodités dans les plages, notamment la propreté des lieux, les accès vers la mer, l'élaboration d'un plan de transport vers les rivages et la disponibilité des infrastructures sécuritaires. «Nous n'avons pas la prétention de prendre de grandes décisions mais notre politique vise à impliquer tout le monde pour rendre à nos plages leur caractère convivial en vue d'encourager les estivants à venir nombreux mais surtout à revenir», dira M. Si-Youcef. Pour lui, cet engouement populaire renouvelé incitera inévitablement les professionnels à investir. Questionné justement sur les personnes qui empoisonnent la vie aux estivants, notamment celles à qui les communes donnent des autorisations pour louer des équipements (parasols, tentes, chaises,…) et qui finissent par accaparer illégalement toutes les plages de la wilaya ainsi que ces individus louches qui rackettent les automobilistes, Si-Youcef nous a affirmé que les P/APC des communes côtières ont été sensibilisés pour éviter de donner des autorisations de complaisance. Effectivement, les communes ont un rôle essentiel à jouer dans cette action qui consiste à rendre les plages et les villes côtières de la wilaya agréables. A ce sujet, il serait peut-être utile de recommander, par le biais d'une délibération, aux services de sécurité plus de rigueur pour éviter aux familles des désagréments, voire des agressions sur les rivages de la wilaya de Boumerdès. Concernant l'implantation anarchique de camps de vacances, la Direction de la jeunesse et des sports sera interpellée, selon le président, pour un contrôle strict sur ces lieux de villégiatures ainsi que les centres de vacances, notamment ceux qu'installe précipitamment le ministère de la Solidarité nationale pour les enfants nécessiteux et où les conditions de séjour ne sont pas toujours des plus adéquates pour cette frange fragile.

L'APW demande également au directeur de la culture d'élaborer un programme d'activités culturelles. Bref, l'APW veut par cette réunion sensibiliser les intervenants dans le secteur du tourisme et mettre les institutions locales devant leurs responsabilités en vue d'offrir aux vacanciers de meilleurs services pour la bonne réussite de cette saison. Le P/APW Si-Youcef et les élus dévoilent par cette démarche des ambitions de développement dans le secteur du tourisme dans la wilaya de Boumerdès qui a d'immenses potentialités laissées, pour des raisons diverses, en jachère.

Les spécialistes estiment en effet, que c'est l'équivalent de deux puits de pétrole qui ne sont pas exploités dans la wilaya de l'ex-Rocher noir. Par ailleurs, ils ont probablement pris conscience que les pouvoirs publics au niveau central, mises à part des sorties médiatiques régulières, n'ont pas de véritable politique à proposer dans ce secteur. Dès lors, ils estiment peut-être qu'il est temps de lancer une synergie locale dans ce créneau, grand créateur de richesses et d'emploi. Des endroits légendaires et des traditions touristiques sont nées, rappelons-le, sous d'autres cieux à partir uniquement de la volonté et de la participation de tous.

Abachi L.

AÏN-TÉMOUCHENT

La Direction de la PME/PMI organise une journée technique sur la sous-traitance

La Direction de la PME-PMI de la wilaya de Aïn-Témouchent a organisé cette semaine, une journée technique sur la sous-traitance en présence d'une centaine de chefs d'entreprises, d'économistes et des directeurs exécutifs.

L'allocution d'ouverture a été présentée par le secrétaire général de la wilaya qui a rappelé l'avantage de la sous-traitance dans le développement de la production et l'amélioration du rendement dans les pays industrialisés. «A Aïn-Témouchent, la sous-traitance devra accompagner le développement du pôle industriel qui s'annonce à travers les nombreux projets en cours de réalisation», ajoute-t-il.

Le directeur de la PME-PMI de wilaya a brossé un état des lieux de son secteur en déclarant qu'au premier trimestre 2008, 13 843 recrutements ont été effectués au sein de la PME-PMI auxquels il faut ajouter les 18 683 postes du secteur de l'artisanat.

Les branches d'activités les plus sollicitées sont relatives à l'hôtellerie, le commerce et le transport. D'ailleurs, ce dernier compte plus de 15 000 opérateurs. Le directeur de la bourse de la sous-traitance et du partenariat de la région ouest, a mis en exergue le choix de la sous-traitance dans la réduction du coût de la production, mais aussi dans l'amélioration de la qualité dans une conjoncture où la concurrence est rude.» «Les entreprises concurrentes sont contraintes, dit-il, d'orienter leurs efforts vers de nouvelles missions telles que le marketing, la recherche, l'innovation, la promotion et la commercialisation et ce, au détriment de l'investissement de production».

«La tendance doit se consacrer aux métiers de base, ajoute-t-il, métiers créateurs de nombreuses activités avec des partenaires spécialisés, plus performants».

S. B.

NOUVEAU MARCHÉ DE PROXIMITÉ DE LA RUE NEGASSI À ALGER

Les étals de la discorde

Un nouveau marché de proximité a été inauguré le 8 mai dernier à la rue Mohamed-Negassi qui est perpendiculaire à celle de Ferhat-Boussaâd, par l'APC de Sidi M'hamed.

Le terrain où a été implanté ce marché avait été récupéré après la démolition d'un vieil immeuble menaçant ruine. 71 étals ont été octroyés à 141 jeunes du quartier, en attente depuis 18 mois.

«On a dû débourser 19 000 DA pour une table», nous ont confié sur place ces nouveaux commerçants. «Le prix de la location d'un étal partagé entre 2 personnes est de 3 000 DA. Le contrat que nous avons signé porte sur une année renouvelable.»

La commune de Sidi M'hamed a réalisé des étals de 1,50 m à se partager entre deux. Une situation qui a provoqué un mécontentement compte tenu de l'incompatibilité d'humeur et de caractère des uns et des autres.

«Regardez ces étals. Ils sont encore vides car leurs bénéficiaires se sont crêpé le chignon avant même de s'installer. 1,50 m d'étal et un diable (petit chariot) à se partager et un seul registre du commerce auquel aucun tandem ne veut renoncer, cela a créé de vives tensions», ajoutent les bénéficiaires.

Les conditions climatiques sont également au centre de leurs préoccupations. «Nous ne sommes guère protégés contre les aléas de la météo. Impossible de se protéger des rayons du soleil ni de la pluie, Pourquoi ne pas réaliser une toiture en structure légère nous mettant à l'abri ?» s'écrient-ils en espérant que la commune de Sidi M'hamed entende leur cri de détresse.

Sabrinal

SOUK-AHRAS

Les entrepreneurs protestent

Neuf entrepreneurs ayant effectué il y a quatre ans des travaux de ravalement de façades des logements sociaux participatifs (LSP) du POO1, sur demande de l'OPGI de Souk-Ahras en prévision de la visite du chef de l'Etat intervenue en juillet 2003, n'ont pas été payés jusqu'à ce jour, ce qui n'a pas été démenti par l'OPGI.

Leur problème traîne en longueur, pourtant ils ont frappé à toutes les portes réclamant leur dû. Malgré toutes les missives adressées au directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilières, au chef de daïra et au P/APC, toutes leurs démarches se sont avérées vaines.

Ce qui a soulevé leur courroux, ces derniers ont décidé d'adresser une lettre au président de la République demandant son intervention dont une copie nous a été transmise. Les rédacteurs de la correspondance, dont la patience est à bout estiment «avoir été floués purement et simplement».

Ils dénoncent les tergiversations des pouvoirs publics qui continuent de cafouiller et ne savent plus comment démêler cet imbroglio. Les informations fournies par l'OPGI de Souk-Ahras indiquent : «Le badigeonnage des façades n'a pas été réalisé sur le patrimoine de l'OPGI, ce qui rend la perspective de régler cette situation impossible.»

Barour Yacine